

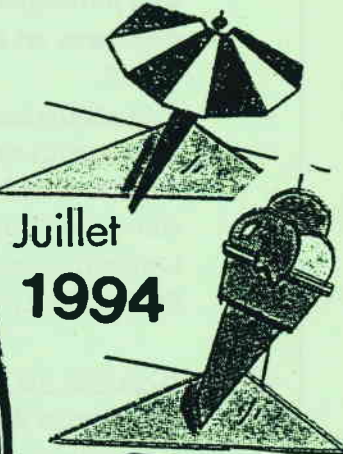
EDITEUR-RESPONSABLE : GEO JAUBIN, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA RÉGIONALE, AVENUE DES SOPHORAS 39, 1180 BRUXELLES - TEL. 02/374.34.90



BUREAU DE DÉPÔT :
1630 LINKEBEEK

PÉRIODIQUE MENSUEL (SAUF AOÛT)

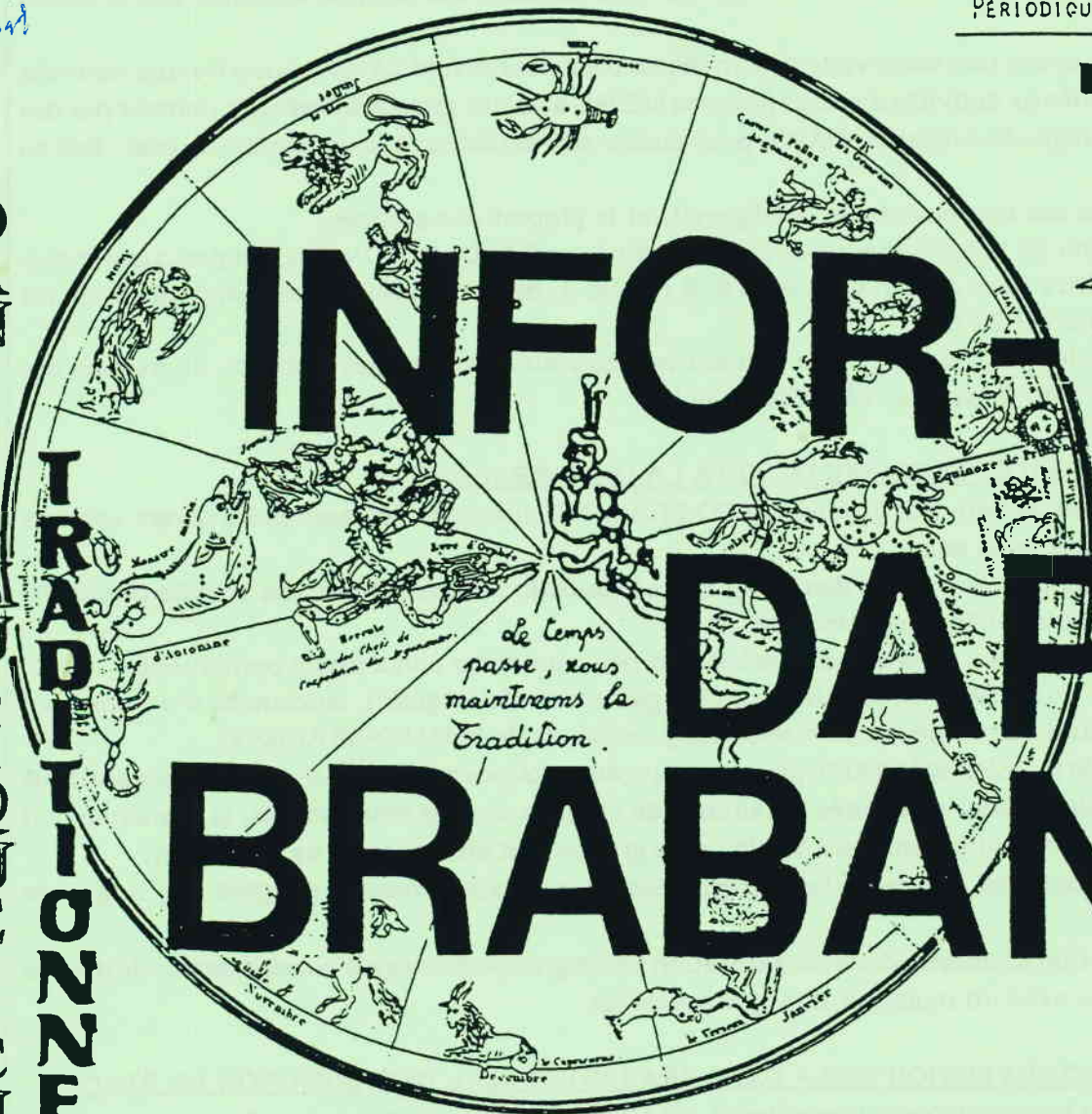
n° 197



Juillet
1994

Août
1994

DANSES
MUSIQUES
TRADITIONNELLES
CHANTS



INFOR-DAPO BRABANT

de temps
passé, nous
maintenons la
Tradition.



Bruxelles - Capitale

ORGANE DE LIAISON - INFORMATION - ACTION - EDUCATION DES GROUPES
DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE DANSES ET DE MUSIQUES POPULAIRES (DAPO)

PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION : LILY WELLEKENS-JAUBIN

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF RECONNUE ET SUBVENTIONNÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE DU
MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET PAR LA PROVINCE DU BRABANT

PRÉSIDENT DE LA RÉGIONALE : ANDRÉ DELERS - VICE-PRÉSIDENT : ADRIEN LENAERTS

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : GEORGES JAUBIN - COMPTE DAPO-BRABANT n°001-1807195-64 A 1180 BRUXELLES

QUE PROCURE AU MEMBRE L'AFFILIATION A LA DAPO-BRABANT ?

- 1/ Votre assurance en "Responsabilité civile" pour les accidents dont vous seriez responsable au cours d'une activité de votre groupe affilié, d'un autre groupe affilié et des activités de la DAPO;
- 2/ Le Bulletin mensuel INFOR-DAPO-BRABANT vous donnant les diverses activités DAPO et des groupes;
- 3/ Les membres ayant une carte verte de l'année en cours ne doivent pas en souscrire une nouvelle s'ils participent aux activités d'autres groupes affiliés, ainsi un groupe formé uniquement par des membres en règle de cotisation DAPO, peut limiter son affiliation à la cotisation de base, soit de 600 F.
- 4/ Une réduction sur les activités de la Régionale et la plupart des groupes;
- 5/ La consultation de la bibliothèque et de la discothèque DAPO-NATIONALE, en prenant rendez-vous PAR ECRIT avec Adrien LENAERTS, 8 rue Lt. J. Becker à 1040 Bruxelles, pour un mardi soir entre 20h15 et 21 h;
- 6/ L'aide du service documentation en prenant rendez-vous avec Georges JAUBIN, 39 avenue des SOPHORAS, 1180 Bruxelles, Tél. 02/374.34.90.

QUE PROCURE AUX GROUPES L'AFFILIATION A LA DAPO-BRABANT ?

- 1/ Etre repris dans la liste des groupes DAPO-BRABANT, liste diffusée auprès de divers services culturels, de tourisme etc...
- 2/ Publication une fois l'an, d'une demi-page dans le bulletin pour annoncer son activité principale (soirée d'animation, démonstration, etc...);
- 3/ Publication d'un quart de page dans le bulletin pour annoncer son activité permanente;
- 4/ Obtenir l'aide de la DAPO-BRABANT pour l'organisation de stages(*), lancement d'un nouveau groupe, ou toute autre intervention selon les possibilités de la DAPO-BRABANT;
- 5/ Intervention de la DAPO-BRABANT pour les nouveaux groupes par l'envoi d'un moniteur aux frais de la Régionale, et pour une durée maximum de cinq séances de deux heures, la demande doit être adressée par écrit à Georges JAUBIN, et le groupe doit être en règle de cotisation;
- 6/ Par prêts de matériel, de cassettes enregistrées, et tout autre moyen suggéré par le groupe intéressé;
- 7/ Par l'intervention financière dans l'organisation par le groupe de stage d'enseignement de danses traditionnelles avec un moniteur étranger spécialisé.

(*) CONDITIONS D'INTERVENTION DE LA DAPO-BRABANT DANS L'ORGANISATION DE STAGES

- 1/ Les demandes sont à envoyer au secrétariat AU MOINS 2 MOIS avant la date prévue pour le stage, et accompagnées d'un budget des dépenses et des recettes;
- 2/ Le groupe doit être en règle de cotisation et avoir renvoyé dûment complétées les cartes de ses danseurs au secrétariat;
- 3/ Le stage doit être ouvert à tous et la P.A.F. doit être inférieure pour les membres de la DAPO à celle demandée aux non-membres;
- 4/ La demande d'intervention signalera : a) objet du stage b) le NOM du moniteur et son adresse c) la date, l'heure et le lieu où se tiendra le stage;
- 5/ L'annonce du stage devra mentionner "organisé avec le concours financier de la Régionale du Brabant";
- 6/ Le montant de l'intervention de la Régionale sera calculé en fonction du nombre de participants, que le groupe organisateur pour ce stage soit en déficit ou en boni;
- 7/ L'intervention sera calculée sur présentation de la liste des participants reprenant : NOM - PRENOM - ADRESSE - N° de carte de membre du Brabant et pour les autres participants : NOM - PRENOM - ADRESSE - provenance : Régionale DAPO ou autres associations;
- 8/ L'intervention sera de 1.000 F augmentés de 50 Fr par participants à partir du 21ème (réduit à 25 Fr par participant non-membre à la Régionale de Brabant, l'intervention ne pourra en aucun cas dépasser 3.000 F;
- 9/ La durée du stage sera de 3 heures minimum.

EDITORIAL

NOS COTISATIONS AUGMENTENT ! ! !

EN PAGE 4 DE NOTRE BULLETIN DE JUIN, NOTRE PRÉSIDENTE, LILY WELLEKENS-JAUBIN, NOUS ANNONÇAIT LES AUGMENTATIONS DE NOS COTISATIONS ANNUELLES:
600FR LA COTISATION DE GROUPE (SANS AUGMENTATION)
200FR POUR LES MEMBRES DE PLUS DE 14 ANS (SOIT 100FR D'AUGMENTATION)
100FR POUR LES MEMBRES DE MOINS DE 15 ANS (SOIT UNE AUGMENTATION DE 50FR)
500FR POUR LES MEMBRES INDIVIDUELS (SOIT 150FR D'AUGMENTATION).

LA COUVERTURE EN "RESPONSABILITÉ" CIVILE DE NOS MEMBRES TANT DANS LEUR GROUPE QUE LORS DE LEUR PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS D'UN AUTRE GROUPE FÉDÉRÉ OU À UNE ACTIVITÉ FÉDÉRALE ÉTAIT INDISPENSABLE ET LE RENOM DE LA POLICE D'ASSURANCE EN COURS DEVAIT ÊTRE NEUTRALISÉ SANS RÉTARD, MAIS N'OUBLIONS PAS QUE L'ENVOI DE L'INFOR-D'APO-BRABANT N'EXIGEAIT QU'UN TIMBRE DE 3,50FR PAR EXEMPLAIRE ET AUJOURD'HUI 5,50FR. . . ET LE RESTE À L'AVENANT: L'ORGANISATION DES STAGES, LES SÉANCES D'ÉTÉ POUR LESQUELLES LA LOCATION DE LA SALLE VA À L'INVERSE D'UNE DIMINUTION, ETC., ETC.

CHAQUE GROUPE RESTE MAÎTRE CONCERNANT LE MONTANT DE SA COTISATION DE SES MEMBRES, MAIS NOTRE FÉDÉRATION A TOUJOURS PRATiqué DES COTISATIONS QUI PERMETTAIENT AU PLUS GRAND NOMBRE DE S'AFFILIER. ELLE RESTE FIXÉE À CET OBJECTIF, MAIS A BIEN DÛ SE PLIER AUX RÉALITÉS ÉCONOMIQUES ACTUELLES.

C'EST À JUSTE TITRE QUE NOTRE PRÉSIDENTE A RAPPELÉ QUE DEPUIS 10 ANS LE MONTANT DES COTISATIONS N'AVAIT PAS ÉTÉ AUGMENTÉ, C'AD DEPUIS 1984! ! CECI PROVOQUE CHEZ MOI UNE CERTAINE NOSTALGIE, NON PAS POUR LE MONTANT DES COTISATIONS, MAIS POUR LA FORCE ET LA VIGUEUR QUE J'AVAIS À CETTE ÉPOQUE. . . .

AUSSI JE SUIS PERSUADÉ QUE VOUS AUREZ À COEUR DE RENOUELER DÈS LE DÉBUT SEPTEMBRE LES COTISATIONS DE VOTRE GROUPE PAR UN VERSEMENT AU COMPTE 001-1807195-64 DE LA RÉGIONALE DU BRABANT.

MERCI D'AVANCE ET BONNES VACANCES À TOUS. ANDRÉ DELERS, PRÉSIDENT DE LA RÉGIONALE

Agenda du Brabant

25-06-1994 Les 19 èmes Feux de la Saint Jean ,à la Ferme de t'Holleken à Linkebeek -rue de Rhode ,2,
Renseignements et informations : M.Gosselin Tel 02/646 43 33

1 - 10-1994 Une date à retenir ! Bal de la régionale du Brabant,

22-10-1994 Soirée d'animation du Phenix ,Cité modèle à Bruxelles
Rens : 02/732 55 55

19-11-1994 Assemblée générale Nationale, spectacle donné par les groupes de la fédération, suivi d'une soirée d'animation à DISON .

26-11-1994 Soirée d'animation de Jabadao

Juillet et Aout 1993 : VACANCES DA'PO ,le mardi de 2.h à 22h30 .

17, rue de pervyse, Tel: 02/ 534 92 36

BONNES

VACANCES



Les XVIVèmes Feux de la "Saint-Jean"



Sous la Présidence d'honneur de Monsieur Didier ROBER, Député permanent

Les COMPAGNONS DES FEUX DE LA SAINT-JEAN, avec la collaboration du groupe JABADAO, de la troupe scout à Linkebeek et des amis de la Fédération Dapo-Brabant organisent

LE 19ème GRAND FEU DE LA SAINT-JEAN

- 12h00 à 15h00 : préparation du Grand Feu avec tous les volontaires qui désirent aider les Compagnons des Feux de la Saint-Jean.
- 15h00 : Ouverture de la Fête.
- Jusqu'à 22h30 : Animations en danses traditionnelles pour tous, en alternance avec des démonstrations présentées par différents groupes.
Sont déjà annoncés : La Saltarelle, Clap 'Sabots, Roue Libre.
- 22h30 : LE GRAND FEU DE LA SAINT-JEAN
- Jusqu'à 01h00 : Danses populaires pour tous et de tous pays.

Un endroit calme où les enfants peuvent dormir est prévu.

Resp.Organisation: M Gosselin; Tél: 646.43.33

cppte: 144-0522973-29

Les Compagnons des Feux de la Saint-Jean - Président A. Lenaerts - sont membres du Cercle du Folklore et des Traditions de la Région Bruxelloise.



Bien peu connaissent les Fagnes, les Fagnes hautes des plateaux ardennais. Il faut les avoir parcourues à pied, le soir, pour comprendre leur intense poésie, la magnificence de leur tristesse désertique. Sur ces plateaux faits de terres spongieuses, sortes de plaines humides, tourbières grises qui s'étendent sans limites, il n'y a rien, rien que le vent, le ciel gris des genêts, des herbes dures; c'est la tristesse lourde, appesantie, inexorable, avec le ciel bas et le silence; on a l'impression totale de la solitude, du néant; et quand la neige tombe, c'est le suaire blanc, la grande fin, la mort de tout.

Pourtant, parfois, quand un peu de soleil perce, quand au couchant l'horizon rougeoit, quelle lueur d'espérance naît, s'accroît, s'impose tout à coup, vous fait une autre âme ! Mais pour qu'elles soient elles-mêmes, les Fagnes, il faut l'automne pluvieux, il faut ce bruit continu et mou de la pluie constante qui tombe sur la terre molle; alors son lancinant murmure vous enveloppe en même temps que la brume caché le chemin d'où vous venez et le chemin qui s'en va; l'homme se sent perdu.

LEGENDES ARDENNAISES

Il ne faudrait du reste pas trop s'écarter de la route, ruban que rien ne borne, qui disparaît sous la neige uniforme ou s'efface dans la brume opaque, on s'égarerait alors et l'on pourrait s'enlizer dans quelque tourbière mortelle. Jadis la cloche d'une auberge, la baraque Michel, sonnait, la nuit, comme un appel, pour rallier le voyageur hésitant, égaré ou perdu dans l'angoisse du silence et de la brume.

On raconte qu'autrefois un château s'élevait dans la solitude spongieuse, le Hautregard, un vieux château habité par un seigneur et sa fille, l'un farouche, l'autre charmante.

Une nuit, nuit de brume et de pluie, un jeune homme vint frapper à la porte; il conduisait une misérable voiture attelée d'un pauvre cheval, il avait faim, il avait froid, il était transi, n'en pouvait plus, il demandait asile pour lui et sa bête harassée.

Le farouche seigneur refusa sa porte, qui resta close : « Va-t-en, dit-il, va-t-en ! ce n'est pas une auberge ici ! ».

Le passant leva vers lui un visage de souffrance où brillaient des yeux étrangement doux : « Je suis perdu dans la brume, je ne sais plus mon chemin ».

— « Va-t-en, te dis-je, répéta le Seigneur, va-t-en, tu retrouveras ton chemin, va-t-en, ou je lâche mes chiens ! »

Le jeune homme continua sa route, s'égara et le lendemain on retrouva sa voiture et son cheval enlizés dans une tourbière. Quant au jeune homme, pas de trace. Était-il au fond du marais ? avait-il échappé ? les Fagnes sont muettes.

Un an passa. L'année suivante, le seigneur du Hautregard était à Spa, avec sa fille, assistant à une grande fête, un bal, où nobles et riches marchands étaient conviés.

Que sa fille est belle ! et comme son sourire de bonté transfigure son visage de douce fierté pâle ! En la regardant, son père sent son cœur battre d'orgueil et d'affection heureuse. Dans cette fête où la splendeur wallonne accueille la magnificence des Flandres, tout est plaisir des oreilles et des yeux. Il allait être minuit; le maître du Hautregard

s'épanouissait d'aise, quand il remarqua un jeune homme qu'il n'avait pas vu entrer. Ce jeune homme est d'une impressionnante beauté et quelle douceur dans les yeux, des yeux qui vous prennent l'âme. Il passe à travers les groupes avec une aisance simple et personne ne le remarque, on semble l'ignorer dans la foule trop joyeuse. Cependant le Seigneur des Fagnes l'observe, intrigué. Qui donc est-il ? Où donc a-t-il vu ce visage ? Il ne se souvient pas, et cependant il l'a vu. N'est-ce pas ce jeune homme auquel une nuit il a refusé sa porte ? Mais non, il est mort enlisé dans les fagnes du plateau.

Le jeune homme va toujours; il s'arrête devant sa fille, il lui parle, que dit-il ? Pourquoi tout à coup cette expression de bonheur sur le visage de son enfant ? Pourquoi ? Mais déjà le jeune homme continue son chemin, il sort. On ne le voit plus.

Minuit sonne, c'est le souper : chevreuils, faisans, vins de la Champagne et vins du Rhin, et puis des fleurs, et puis des choses diverses introuvables, amusantes, c'est la fête, la fête flamboyante où se rencontrent toutes les gloires du pays.

Le Seigneur des Fagnes cherche sa fille; près de qui est-elle ? dans quel groupe figure-t-elle ? Il ne la voit pas, il s'inquiète, il demande; on ne sait, il s'affole.

Enfin, un domestique l'informe : « elle a dû retourner au château, je l'ai vue prendre une voiture et partir dans cette direction ».

— Elle n'a rien laissé pour moi, pas un mot ?

— Si, lui dit l'autre, « que mon père ne s'inquiète pas, a-t-elle répété par deux fois, dites-lui que je vais vers le bonheur ».

Que signifie cela ? Commandant aussitôt ses chevaux le Seigneur des Fagnes part à toute allure pour rejoindre son enfant. Quelle course ! Comme ses chevaux vont vite ! C'est la nuit, la brume, il reconnaît avec peine les champs qu'il traverse. Mais comme les chevaux vont vite ! qu'ont-ils

donc ? Ils vont, ils vont sans qu'on les excite, ils vont au galop, de toutes leurs jambes, sans accuser de fatigue.

Déjà voici que commencent les longues côtes, qui conduisent aux grands plateaux, voici le début des fagnes, et voici la solitude. Ils vont toujours, ils vont, et sur le terrain mou les sabots ne sonnent plus, ils vont. Il veut ouvrir la porte du carrosse, se pencher, la porte ne s'ouvre plus, il n'y a plus de cocher sur le siège ! et les chevaux continuent; il veut les apaiser, s'en rendre maître, il les appelle par leur nom, les deux bêtes continuent leur galop silencieux. Halte ! Halte ! voilà le château ! ils passent ! Ils s'enfoncent dans la nuit, dans la brume; où donc est-on ? Ils vont dans l'inconnu, dans le silence, dans l'impassible, dans l'inexorable. Le seigneur est seul, tout seul avec lui-même, enfermé dans cette boîte qui roule, dans ce cercueil qui fuit. Quelle angoisse ! Quel retour ! quel silence ! Toute sa vie repasse, son enfance, sa fille, ses fautes, ses oublis, ses passions, ses orgueils. Il revoit l'homme aux yeux doux, il se résigne; il comprend.

Le lendemain, on retrouva la voiture enlisée exactement au même endroit où le pauvre attelage s'était perdu l'année d'avant ! Tout était mort, le seigneur et les chevaux.

Inconnue sous son voile, heureuse en son couvent, la jeune fille pria pour les méchants et les désespérés.

Henri d'ACREMONT.

Les vieilles légendes en disent beaucoup plus long (que l'histoire), parce qu'elles transcrivent en symboles, des réalités profondes.

GEORGES BERNANOS

Les vacances approchent !!

Comme chaque année, la Régionale du Brabant pensera à nous. Ce sera les vacances et beaucoup de groupes fermeront leur porte en juillet & août, mais nous pourrions continuer à danser!



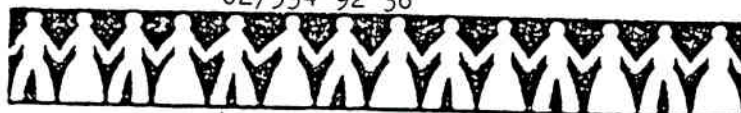
Le rendez-vous : le mardi soir à Etterbeek, salle "Arc-en-ciel", rue de Pervyse n° 17 entre 20 h. et 22 h 30.

Un appel est lancé aux animateurs disponibles pendant cette période, et désireux d'y animer occasionnellement afin que la danse ne s'arrête jamais.



ANDRE MATHEYS ,Rue de Bosnie 34 1060 Bruxelles

02/534 92 36



L'AMITIE est une monnaie qui enrichit celui qui
la dépense !

Funetun

C/O Walter LENDERS

12, route de Bastogne
6717 - ATTERT

063/21 70 46

Dimanche 3 Juillet: à ETOILE (Valence) (F)- Animation médiévale.

Dimanche 10 Juillet : à ANNECY (F) - Animation médiévale(chants, musiques, danses)

Samedi 16 Juillet : à CHINDRIEU (F-Ht.Savoie) : BAL médiéval et renaissance.

TRIVELIN au
Chateau.

Date à retenir: DIMANCHE 14 Août à

LAVAUX St.ANNE (Belgique) :

Animations / spectacle du Moyen-Âge

Chants, danses, musiques et théâtre.

Le tout suivi d'un BAL médiéval et renaissance

Saison 94/95

Dimanche 4 septembre : à GRUMELANGE (Martelange) - Animation et Bal Folk (14 h.)

Samedi 10 septembre : à HABAY-LA-NEUVE (Lx.) - BAL FOLK 21 h. au Pâchis.



FÉDÉRATION WALLONNE DES GROUPEMENTS DE DANSES ET MUSIQUES POPULAIRES

Association sans but lucratif

*« J'ai choisi de sauver des racines
car j'ai peur que les fleurs de
demain meurent faute de sève. »*

(Raymond Denis)

COMITE DAPO NATIONALE

Présidente

Liliane Wellekens

02/374.34.90

Avenue des Sophoras, 39 - 1180 Bruxelles

Vice-présidente

Paulette Golard

071/61.29.72

Rue de la Cloisière, 2 - 6430 Walcourt

Treasorier

Daniel Namur

081/73.41.69

Rue Brigniot, 42 - 5002 Saint-Servais

Secrétaire

Guy Desablens

069/22.06.80

Chemin de Maire, 29 - 7500 Ere (Tournai)

CONTACTS REGIONALES

Brabant

Président

André Delers

02/770.26.41

Avenue Jolis-Bois, 6 - 1150 Bruxelles

Secrétaire

Georges Jaubin

02/374.34.90

Avenue des Sophoras, 39 - 1180 Bruxelles

Hainaut

Président

Guy Desablens

069/22.06.80

Chemin de Maire, 29 - 7500 Ere (Tournai)

Secrétaire

Jacqueline Durel

069/57.65.08

Rue de Slamburges, 19 - 7670 Quevaucamps

Liège

Présidente

Jenny Falize

041/52.27.02

Rue du Laveu, 319 - 4000 Liège

Secrétaire

Pierrelle Vens

041/62.28.86

Rue Delfosse 19 - 4671 Housse-Saive

Luxembourg

Président

Gérard Dufour

Rue du Moulin, 5 - 6804 Cugnon

061/41.13.34

Secrétaire

Jeanine De Keyser - De Thibault

071/31.40.27

Rue du Mai, 6 - 6021 Lacuisine-sur-Semois

Namur

Secrétaire

Emma Bonel

081/30.55.26

Rue des Nûriers, 36 - 5100 Jambes



19^{eme} Festival International du Folklore
à Edegem

du 11 au 17 aout 1994 dans le domaine
Hof ter Linden ,Drie Eikenstraat , Edegem

Cette année seront présents :
L'Argentine, Brésil , France , Pologne ,
Portugal , Russie , Slovaquie , Taiwan ,
Turquie , Venezuela Etats Unis , Suede
et la Flandre.

Tous les soirs spectacle en plein air à partir
de 20 h.

le 14 et 15 -8-1994 l'après midi à partir de
14 h 30

Prix des places 250 Frs.
+ 60 ans 200 Frs.
enfants de 10 à 14 200 Frs.
enfants jusqu'à et y compris 9 ans , gratuit

EDEGEMS VOLKSKUNSTKOMITEE v.z.w.

Onafhankelijkheidstraat 34 — B - 2650 EDEGEM (België)

☎ 03/457.04.10